

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

**VALABLE 5 ANS à compter du 24 septembre 2021**

**N° P212734 - DEC/1**

et annexe de 4 pages

**Matériau présenté par :** ABITEX SRL  
Via E. FERMI 9/11  
35010 CADONEGHE (PD)  
Italie

**Marque commerciale :** b-chew

**Description sommaire :**

**Composition globale :** Tissu ignifugé dans la masse, constitué de 98% Polyester recyclé et 2% d'elastan lycra

**Utilisation :** Ameublement

**Masse :** 930 g/m<sup>2</sup>

**Epaisseur :** (3,20 ± 0,32) mm (déterminée par le LNE)

**Coloris :** Gris vert (déterminé par le LNE)

**Rapport d'essais :** N° P212734 - DEC/1 du 24 septembre 2021

**Nature des essais :** Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)  
Essai au brûleur électrique selon NF P 92-503 (décembre 1995), Essai applicable aux matériaux thermofusibles selon NF P 92-505 (décembre 1995)

**Classement :** **M3** AVEC CHUTE DE GOUTTES ENFLAMMEES

**VALABLE POUR TOUTE APPLICATION NON COUVERTE PAR L'ART. AM18 §2 DE LA REGLEMENTATION ERP**

**Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI**

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P212734 - DEC/1 annexé.  
Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 24 septembre 2021



**Le Responsable du Département  
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**



**Romuald GORJUP**

522 R 0900-05 Rév.F

# RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 24 septembre 2021

**N° P212734 - DEC/1**

## 1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

## 2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Caractéristiques attestées par le demandeur :

*La validité des résultats peut être affectée par ces informations. Pour ces résultats, la responsabilité du LNE se limite à sa contribution à leur élaboration.*

Demandeur de l'essai : ABITEX SRL  
Date et référence de la commande : Bon pour accord sur devis n°DEV2106050-V1 du 19/05/2021  
Producteur : ABITEX SRL  
ITALIE  
Marque commerciale et référence : b-chew  
Composition globale : Tissu ignifugé dans la masse, constitué de 98% Polyester recyclé et 2% d'elastan lycra

Masse : 930 g/m<sup>2</sup>  
Epaisseur : Non renseignée  
Coloris : Non renseigné

Caractéristiques déterminées par le LNE :

Masse : (931 ± 94) g/m<sup>2</sup>  
Epaisseur : (3,20 ± 0,32) mm  
Coloris : Gris vert

**suite du rapport page suivante**

### 3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 7/07/2021

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à  $(23 \pm 2)$  °C et  $(50 \pm 5)$  % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 9/08 et 6/09/2021

### 4. RESULTATS

#### 4.1. ESSAI AU BRULEUR ELECTRIQUE SELON NF P 92-503 (DECEMBRE 1995)

##### 4.1.1. Détermination du mode le plus défavorable

	Eprouvette 1				Eprouvette 2				Eprouvette 3				Eprouvette 4			
Sens	Chaîne		Endroit		Chaîne		Envers		Trame		Endroit		Trame		Envers	
Coloris	Gris vert								Gris vert							
Masse (g)	101,19				104,50				103,72				98,50			
Percement	Oui				Oui				Oui				Oui			
Moment d'inflammation (s)	45				20				20				20			
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	10				12				7				9			
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	-				-				-				-			
Distance > 250 mm après 5 min	-				-				-				-			
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Oui				Oui				Oui				Oui			
Fluage, chute de gouttes non enflammées	Oui				Oui				Oui				Oui			
Longueur détruite/brûlée (mm)	130				130				125				150			
Largeur détruite ou brûlée dans la zone au delà de 450 mm (mm)	-				-				-				-			

4.1.2. Poursuite des essais selon le mode le plus défavorable

	Eprouvette 5				Eprouvette 6				Eprouvette 7				Eprouvette 8				
Sens	Chaîne Envers																
Coloris	Gris vert																
Masse (g)	104,50				103,93				104,83				101,69				
Percement	Oui																
Moment d'inflammation (s)	20				20				20				45				
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	12				19				14				3				
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	-				-				-				-				
Distance > 250 mm après 5 min	-				-				-				-				
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Oui																
Fluage, chute de gouttes non enflammées	Oui																
Longueur détruite/brûlée (mm)	130				130				140				145				Longueur moyenne 137
Largeur détruite ou brûlée dans la zone au delà de 450 mm (mm)	-				-				-				-				Largeur moyenne -

Durée d'inflammation ≤ 5 s	Non
Longueur moyenne < 350 mm	Oui
Largeur moyenne < 90 mm	Oui
Chute de gouttes enflammées	Oui

suite du rapport page suivante

**4.2. ESSAI DE FUSIBILITE SELON NF P 92-505 (DECEMBRE 1995)**

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
Coloris	Gris vert	Gris vert	Gris vert	Gris vert
Masse (g)	4,68	4,88	4,87	4,77
Nombre d'éprouvettes pour atteindre 2 g	1	1	1	1
Chute de gouttes non enflammées	Oui	Oui	Oui	Oui
Chute de gouttes enflammées	Oui	Oui	Non	Non
Inflammation de la ouate	Non	Non	Non	Non

**5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS**

À l'issue des essais au brûleur électrique, un fluage ou des chutes de gouttes sont observés. Les essais complémentaires de fusibilité ont donc été réalisés.

Trappes, le 24 septembre 2021



**Le Responsable du  
Département Comportement au  
Feu et Sécurité Incendie**

**Romuald GORJUP**

**Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.**